



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 août 2001
Français
Original: arabe

Lettres identiques datées du 27 août 2001, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que les autorités saoudiennes ont de nouveau violé l'intégrité territoriale de l'Iraq et ont attaqué des unités de la force iraquienne des gardes frontière.

À minuit dans la nuit du 24 au 25 août 2001, une patrouille saoudienne composée d'une dizaine d'hommes munis d'armes légères s'est infiltrée en territoire iraquien dans la zone des postes de garde iraqiens de Sulaykan et Zahir. Les gardes frontière iraqiens se sont opposés au groupe attaquant. Il y a eu un échange de feu à la suite duquel le groupe saoudien armé s'est retiré sur le territoire saoudien, où l'attendaient cinq véhicules militaires qui l'ont emmené vers l'intérieur du pays. Après le retrait du groupe armé saoudien, les gardes frontière iraqiens ont trouvé un des éléments du groupe armé saoudien dénommé Sa'd Mutlaq Silbi, qui avait été touché par une balle. Une unité des gardes frontière iraqiens l'a transporté jusqu'à un hôpital de la ville de Samawa, mais il est mort durant son transport jusqu'à l'hôpital. Le Ministère iraquien des affaires étrangères a contacté le représentant du Comité international de la Croix-Rouge à Bagdad afin que des arrangements soient pris en vue du rapatriement du corps en Arabie saoudite.

Cette nouvelle violation saoudienne de l'intégrité territoriale de l'Iraq vient confirmer les intentions hostiles du régime saoudien. Une patrouille militaire saoudienne composée de trois véhicules avait déjà tiré sur un des postes d'observation frontaliers iraqiens le 25 mars 2000; le 24 mai 2001, une autre patrouille militaire saoudienne avait pénétré sur le territoire iraquien et avait ouvert le feu sur des unités de la force iraquienne des gardes frontière, touchant mortellement le soldat iraquien Taqi Abd Al-Amir. Ces attaques frontalières saoudiennes menées contre le territoire iraquien sont un prolongement du rôle hostile joué par le régime saoudien contre l'Iraq en vertu de sa participation effective à l'agression américano-britannique continue contre l'Iraq.

Dans les lettres que nous vous avons adressées concernant les attaques saoudiennes susmentionnées, nous avons affirmé que l'Iraq est résolu à préserver l'intégrité de la zone frontalière irako-saoudienne ainsi que le principe de bon voisinage dans ses relations avec le Royaume d'Arabie saoudite. Cependant, le Royaume d'Arabie saoudite persiste à participer au plan d'agression américano-britannique qui vise à répandre un climat d'instabilité dans la région en vue de faciliter l'application de la politique américaine qui a pour objectif d'imposer l'hégémonie



des États-Unis dans la région. Nous tenons les autorités saoudiennes pleinement responsables sur le plan juridique de ces actes d'agression répétés commis par les forces saoudiennes contre le territoire iraquien.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Mohammed A. **Al-Douri**
